

Compte rendu du conseil municipal

mercredi 22 mai 2019 à 20h30

Présents : Guillaume Clément, Nathalie Verger, Bernard Girault, Marie-Pascale Russeil, Anne Dolin, Monique Bertin, Christian Hesdin, Jean- François Marteau, Paquita Fergeau, Auguste Barreira.

Absents et excusés : Barbaud David donne pouvoir à J-F Marteau, Christian Casier

Secrétaire de séance : Raphael Chevrier

Une délibération supplémentaire est acceptée par l'ensemble du conseil municipal.

Ordre du jour :

- 1) Délibération approbation rapport CLECT de la CCPG.
- 2) Délibération adhésion groupement commande avec la CCPG pour renouvellement des droits d'utilisation des logiciels bureautiques
- 3) Délibération renouvellement dispositif bourse au permis de conduire
- 4) Délibération concernant le projet de défense incendie (dem D.E.T.R)
- 5) Délibération local commercial (loyer, charge et A.O.T)
- 6) Délibération personnel communal
- 7) Délibération chemin de Lavausseau
- 8) Compte rendu des différentes commissions
- 9) Questions diverses

1 - délibération approbation rapport CLECT de la CCPG.

Le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la CCPG est accepté par l'ensemble du conseil.

2 - délibération adhésion groupement avec la CCPG pour renouvellement des droits d'utilisation des logiciels bureautiques

La CCPG propose un groupement de commande concernant l'achat de licences d'utilisation de logiciels informatiques, délibération est acceptée par l'ensemble du conseil.

3 - délibération renouvellement dispositif bourse au permis de conduire

La Maison de l'emploi de Parthenay et de la Gâtine propose de renouveler le dispositif de bourse au permis à destination des jeunes âgés de 18 à 25ans, proches de l'emploi ayant besoin d'un coup de pouce pour financer leur permis. En contrepartie, le jeune devra fournir 50 heures d'activité bénévole. La délibération est acceptée par l'ensemble du conseil pour la prise en charge d'une bourse de 600€ pour 2019.

4 - délibération concernant le projet de défense incendie (dem DETR)

Un appel d'offre a été ouvert sur la plateforme Médialex, 5 entreprises ont retiré le dossier et 3 ont répondu. Les plis ont été ouverts le 16-05 à 18 heures, il reste à les analyser. Le Conseil valide le lancement du dossier de demande de Dotation d'Equipeement aux Territoires Ruraux auprès de la Préfecture afin d'obtenir une aide financière.

5 - délibération local commercial (loyer, charges et A.O.T.)

Le Conseil valide : la fixation d'une redevance mensuelle d'occupation, aux tarifs hors taxes, de 300€ la première année, 400€ la deuxième, 500€ pour la période restant à courir + 200€ de remboursement de charges (ré-évaluables) et la prise en charge par la commune du coup de prestation de rédaction de l'Autorisation d'Occupation Temporaire (750€ht)

6 - délibération personnel communal

Christine Metois fait valoir ses droits à la retraite le 1 septembre 2019. Plusieurs possibilités à étudier concernant la cantine, soit un prestataire extérieur, soit un prestataire local ou embauche d'un employé cuisinier.

Quelques pistes sont à explorer pour optimiser le cout de revient des repas tout en conservant la qualité.

Le Conseil valide le recrutement d'une nouvelle cantinière. L'offre d'emploi sera diffusée sur le site du Centre de gestion des Deux-sèvres.

7 - délibération chemin de Lavausseau Ajourné

7 bis - délibération supplémentaire : transport scolaire

La Région Nouvelle Aquitaine gère désormais le transport scolaire en lieu et place du Département. Elle souhaite une harmonisation sur 3 ans des anciens dispositifs départementaux sur tout son territoire. Elle sollicite la Commune pour savoir si nous souhaitons continuer à financer le transport scolaire des enfants de l'école. Le Conseil valide le maintien de la prise en charge du paiement, pour les enfants de la commune, à hauteur de la dépense de l'an dernier.

8 – compte-rendu des différentes commissions

BATIMENTS :

Les travaux du commerce seront terminés vers le 1 juin, le mobilier sera installé dans l'agence postale la semaine du 17 juin.

Métrage pour établir le plan agence postale, commerce et logement : le devis est validé auprès de Jérôme Pain de Thénézay : 600€ ht, 720€ ttc.

Relance des devis pour les wc publics.

2 enceintes complémentaires ont été posées à l'église.

VOIRIE :

L'entreprise Colas a été retenue par la commission le 27 avril 2019 pour faire passer le PATA (850€ HT la tonne pour 10 tonnes d'émulsion).

Clos des Grands Chênes : la 1ere réunion de chantier des travaux de finition aura lieu jeudi 23-05 à 16h

Des devis sont à venir pour l'aménagement de bornes sous les conteneurs à verre.

Les déchets verts situés à la déchèterie ont été broyés les 13 et 14/05/19.

Les lieux-dits suivants vont passer de point de regroupement à bac individuel : La Chauvetonnière , le Gué, les Chateliers, le Bois du roux, les Bazillères, Montchalin. Reste la Verrerie en fonction des échanges en cours avec les riverains.

FAFA (Fonds d'Aide au Football Amateur) : le dossier de demande de subvention a été déposé le 09/11/18.

- Par ballons : 8 373€ HT éligible (sur les 10 261.35€ HT de travaux) (autofinancement 3 767.85€ + Subvention demandée 4605.15€)
- Main courante 14 332€ HT (autofinancement 8 832€ + Subvention demandée 5 500€)
- Dépense totale 24 593.35HT

Les subventions accordées sont conformes à celles sollicitées : 4 600 + 5 500 = 10 100 € (Taux SUBV = 41%). Les devis de l'entreprise PCV Collectivités vont donc être signés pour effectuer les travaux.

Le fauchage des routes est commencé

COMMUNICATION :

Projections de films de Maxence Lamoureux, habitant de La Ferrière, à la salle des fêtes

- Le 20/06 à 20h30, Sans frontières
- Le 17/10 à 20h30, Villages vus du ciel.
- Le 16/12 à 20h00, Il était une fois dans l'ouest... du Poitou.

ECOLE :

Vendredi 17/05 a eu lieu la restitution de leur projet chanson à Diff'art.

Rando de l'APE dimanche 26/05.

ECONOMIE :

Installation d'un cabinet vétérinaire en cours, ouverture courant Juillet.

ANIMATION :

Exposition de tableaux dans la mairie : Vernissage de la nouvelle expo vendredi 14/06 à 18h.

Cérémonie des Justes, vendredi 14 juin à 10h00, participation des écoles de La Ferrière et St Pardoux.

Une stèle sera dévoilée en fin de cérémonie. La presse est non conviée.

Le moule-frites du 13 juillet sera réalisé par Damien Beau de Vouzailles. Portion adulte de 800gr de moules et 200gr de frites.

URBANISME :

Passage en CDPENAF du PLU mardi 28/05 à la DDT à Niort.

Réunion avec l'Etablissement Public Foncier pour la première rencontre avec le bureau d'études en charge de la phase n°2 « opérationnelle » mardi 25/06 à 10h00.

QUESTIONS DIVERSES :

Pas de question.

AGENDA :

Transhumance Communautaire le 06/06, repas au stade

Rando-barbecue pour remercier les participants au défrichage du chemin de La Pilière le 15/06

Prochain conseil le 19/06 à 20h30

Conseil communautaire le 26/06 à 18h30 à la salle des fêtes

Pot de départ en retraite de Christine Métois, cantinière, le 05/07

Fin de séance à 23h00.